

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

PUNUA

Sonia

**Collectivité à statut particulier/Assemblée de la Polynésie française/
Représentante de à l'Assemblée**

Élu(e) ou nommé(e) le : 16/05/2023

Déclaration déposée le : 28/11/2023 19:46:00

Renseignements personnels :

Année de naissance : 06/02/1959

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : Sonia Jardinage de 08/2017 à 05/2023 Service aménagement paysage	2017 : 15 084 € Net 2018 : 15 084 € Net 2019 : 15 084 € Net 2020 : 15 084 € Net 2021 : 15 084 € Net 2022 : 15 084 € Net 2023 : 15 084 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : Communauté de communes TEREHEAMANU de 01/2021 à 05/2023 la collecte et le traitement des eaux usées et la gestion des voiries communales	2021 : 8 765 € Net 2022 : 11 985 € Net 2023 : 4 953 € Net
Organisme : Mairie de Papara de 07/2020 à 05/2023 Maire de la Commune de Papara	2020 : 15 942 € Net 2021 : 31 617 € Net 2022 : 22 187 € Net 2023 : 7 109 € Net
Organisme : Société Sonia Jardinage de 07/2020 à 05/2023 Services d'aménagement paysager Commentaire : Entretien des espaces verts	2020 : 15 084 € Net 2021 : 15 084 € Net 2022 : 15 084 € Net 2023 : 15 084 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Société : Sonia Jardinage 1676 € Nombre de parts détenues : 1 Pourcentage du capital détenu : 100 %	1 257 euro Le mois d'octobre 2022

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : Néant Néant

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant celle-ci

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Communauté de communes TEREHEAMANU de 04/2021 à 05/2023	2021 : 8 765 € Net 2022 : 11 985 € Net 2023 : 4 953 € Net

Observations

Je soussigné Sonia PUNUA certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 28/11/2023 19:46:00

Signature : Sonia PUNUA